



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

REÇU
Par Christine Wirtgen, 16:14, 21/09/2020

Luxembourg, le 21 septembre 2020

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une **question parlementaire urgente** à Madame la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable** au sujet de **l'assèchement du lac de Weiswampach**.

Le 18 septembre 2020, une équipe de l'Administration de la nature et des forêts (ANF) a été alertée par des résidents locaux ayant constaté que le niveau de l'eau du lac de Weiswampach était loin en dessous du niveau habituel. Selon le bourgmestre de la commune, le niveau de l'eau du lac aurait été baissé afin de créer une zone tampon avant l'hiver. Etant donné que la limite usuelle de la zone tampon est d'un mètre par rapport au niveau de référence et que l'assèchement a fait baisser l'eau au-delà de cette limite, l'ANF a demandé aux autorités communales de cesser l'assèchement et de ramener le niveau minimal d'un mètre.

Malgré cette demande, force est de constater que le niveau du lac a continué à baisser par la suite. Selon le bourgmestre de la commune, une écluse défectueuse rendrait la remise à niveau de l'eau impossible.

Par ailleurs, le bourgmestre a précisé que les autorités communales voulaient aller au-delà du niveau d'un mètre afin de réparer l'écluse qui serait défectueuse depuis plus de vingt ans. Selon le bourgmestre, la réparation de l'écluse permettrait de restaurer un biotope asséché depuis longtemps à cause de l'écluse défectueuse.

Le bourgmestre a également mentionné l'intention de la commune de procéder à un moment ultérieur à un nettoyage complet du lac.

Dans ce contexte je me permets demander les questions suivantes :

- 1. Madame la Ministre peut-elle confirmer les événements décrits ci-dessus ?**
- 2. Quels faits ont-été constatés par les collaborateurs du Ministère de l'Environnement sur place, notamment concernant le niveau d'eau du lac, l'écluse défectueuse ou encore les éventuelles mesures prises par les autorités communales afin de protéger la faune et la flore du lac suite à l'assèchement ?**
- 3. Quelles sont les conséquences de l'assèchement sur la faune et la flore du lac ? Quelles mesures seront nécessaires afin de rétablir le lac à son état initial ? Par qui ces mesures seront-elles mises en place voire financées ?**
- 4. De quelles autorisations l'administration communale devrait-elle disposer afin d'effectuer la réparation de l'écluse par le biais d'un assèchement du lac ? Quelles autorisations sont nécessaires pour le nettoyage d'un lac ? L'administration communale dispose-t-elle des autorisations requises ?**

5. **Quelles seront les conséquences des événements décrits ci-haut, notamment sur le projet de la construction d'un hôtel près du lac ?**
6. **Madame la Ministre est-elle d'avis que la réparation de l'écluse permettrait effectivement de restaurer le biotope asséché ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Empain', with a long vertical stroke extending downwards from the end of the name.

Stéphanie Empain
Députée

Le caractère urgent de la question a été reconnu (21.09.2020)